

## PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### DE LA COMMUNE DE CHARMES LA COTE

Séance du 13 mars 2020

L'an deux mille vingt, le treize mars, à vingt heures et trente minutes, les membres du conseil municipal de CHARMES-LA-COTE, se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L. 2122-7 et L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

La convocation a été faite le 20 janvier 2020, le présent procès-verbal a été affiché et rendu exécutoire le 30 janvier 2020

#### Étaient présents :

Messieurs les conseillers municipaux : Éric THIEBAUT, Jean-Luc STAROSSE, Jérôme MICHEL  
, Rémi ADAM, Régis TURCHETTO

Mesdames les conseillères municipales : Patricia MASCI, Marie-Thérèse FLEUROT, Catherine LEJARS-GROS

**Étaient excusé(s)** Christophe CHATILLON ayant donné procuration à Jean-Luc STAROSSE,  
Jérôme DECORNY,

Le Conseil Municipal a décidé par vote à mains levées et a choisi à l'unanimité pour secrétaire : Monsieur Eric THIEBAUT

Monsieur le Maire demande à l'ensemble du conseil municipal s'il a des observations sur le compte rendu de la dernière réunion du conseil municipal. Aucune observation n'est faite, le compte rendu du 27 Janvier 2020 est accepté à l'unanimité

#### 2020-8. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Madame FLEUROT Marie-Thérèse, monsieur le maire étant sorti, vote le Compte Administratif de l'exercice 2019 et arrête ainsi les compte :

##### Investissement

Dépenses	Prévu :	380 114,61
	Réalisé :	222 600,43
	Restes à réaliser :	0,00

Recettes	Prévu :	380 114,61
	Réalisé :	72 924,00
	Restes à réaliser :	0,00

##### Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	286 309,37
	Réalisé :	133 966,38
	Restes à réaliser :	0,00

Recettes	Prévu :	286 307,37
	Réalisé :	304 200,51
	Restes à réaliser :	0,00

**Résultat de clôture de l'exercice**

Investissement	- 149 676,43
Fonctionnement	170 234,13
Résultat global	20 557,70

**2020-9. VOTE DU COMPTE DE GESTION**

Monsieur le maire expose aux membres du conseil municipal que le compte de gestion est établi par Monsieur le Trésorier de Toul à la clôture de l'exercice.

Monsieur le Trésorier de Toul, le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis en même temps que le compte administratif.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- VOTE le compte de gestion 2019, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice

**2020-10. VOTE DU BUDGET PRIMITIF**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur STAROSSE, vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2020 :

**Investissement**

Dépenses :	426 459,00
Recettes :	426 459,00

**Fonctionnement**

Dépenses :	324 306,13
Recettes :	324 306,13

Pour rappel total budget

**Investissement**

Dépenses :	426 459,00 (dont 0,00 de RAR)
Recettes :	426 459,00 (dont 0,00 de RAR)

**Fonctionnement**

Dépenses :	324 306,13 (dont 0,00 de RAR)
Recettes :	324 306,13 (dont 0,00 de RAR)

**2020-11. AFFECTATION DU RESULTAT**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur STAROSSE, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2019

**Considérant** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,  
**Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019

**Constatant** que le compte administratif fait apparaître

- un excédent de fonctionnement de :	30 744,76
- un excédent reporté de	139 489,37
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de	170 234,13
- un déficit d'investissement de	149 676,43
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un besoin de financement	149 676,43
RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2019 : excédent	170 234,13
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)	149 676,43
RESULTAT REPORTE EN FONCITONNEMENT (002)	20 557,70
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) : Déficit	149 676,43

#### **2020-12. CONVENTION ENEDIS**

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal la convention ENEDIS dans le cadre d'un partenariat financier dans les travaux d'aménagement et de requalification des rues.

Il précise que le montant de la participation accordée est de 117 629€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- ACCEPTE les termes de la convention ENEDIS
- AUTORISE monsieur le maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier

#### **2020-13. VALIDATION DES ENTREPRISES POUR LES TRAVAUX**

Monsieur le Maire présente aux membres le résultat du dépouillement des offres des entreprises.

L'entreprise EUROVIA est la mieux-disante pour les travaux d'aménagement et de requalification des rues

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- VALIDE le choix de l'entreprise EUROVIA
- AUTORISE monsieur le maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier

## 2020-14. EMRPRUNT POUR TRAVAUX

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal de la nécessité de contracter un emprunt pour finaliser le budget travaux et équilibrer le budget investissement auprès de la caisse des Dépôts et consignations

Mr le Maire demande la réalisation d'un contrat de prêt Secteur Public Local d'un montant de cent quatre-vingt mille euros auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour le financement de travaux d'aménagement et de requalification des rues et enfouissement des réseaux secs.

Pour ce financement, le conseil municipal autorise le Maire à signer tous documents se rapportant à un emprunt d'un montant de 180.00€ dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

Ligne de prêt : PSPL avec durée de financement de 300 mois soit 25 ans.

- Durée de préfinancement de 12 mois
- Durée d'amortissement 25 ans et à échéances constantes.
- échéances trimestriels avec un taux fixe

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- ACCEPTE la proposition d'emprunt de la Banque des Collectivités
- AUTORISE monsieur le maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier

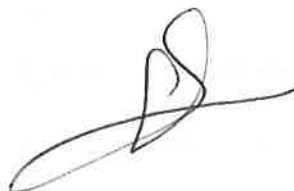
### Informations :

Bibliothèque :

Madame MASCI Patricia, suite au courrier du directeur, Monsieur Dominique POCREAU de la Médiathèque, propose la fermeture de la bibliothèque

### Questions diverses

Fin de séance 22 h 30

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'M' followed by a horizontal line extending to the right.